



Estimation abusive de direct energie

Par **ALINOUE21**, le **30/05/2012** à **20:36**

DIRECT ENERGIE nous a proposé des prélèvements mensuels de 90 euros pour le gaz et 25 euros pour l'électricité.
Nous avons trouvé cela démesurément cher;
en avril, nous avons reçu un email type selon lequel des relevés du compteur ont été faites et que la consommation est bien calculée....
115 euros par mois pour un 30 m2 chez DIRECT ENERGIE c'est normal!!
nous n'avons eu aucune preuve de ses relevés, aucun documents.
Puis nous recevons un recommandé qui nous dit que nous avons 10 jour pour payer ce que nous devons sinon ils couperont le gaz.
Mon mari appelle, vendredi soir le 25/05, et paie avec sa CB, bizarrement la facture s'élève à 172.5 EUROS . Donc nous avons payé. pas le choix...
ils nous disent que nous devons attendre NOVEMBRE pour etre remboursé de la différence, si toutefois nous avons trop payé !
hier, a midi, je rentre du travail, GRDF a coupé le gaz.
Mon mari appelle car on ne comprends pas car on nous avait assuré qu'il n'y aurait pas de coupure; une personne très désagréable, parlant un Français sommaire dit au téléphone que nous avons payé mais trop tard , que nous avions était prévenu et que c'est normal. d'ailleurs le contrat de gaz a été résilié le 28/05.
Sans gaz, le contrat résilié par DIRECT ENERGIE alors que nous avons payé 110 euros depuis 6 mois pour un appartement de 30 m2, nous contactons un concurrent, on refait une estimation de la consommation de gaz, comme direct energie avait fait; même questions, mon mari répond à tout exactement la même chose, notre consommation de gaz est estimée à 21 euros par mois !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
comment DIRECT ENERGIE peut expliquer une telle différence????!!!!!! Comment avons nous pu payer 90 euros là ou la concurrence propose 21 euros!!!
Le concurrent regarde la consommation d'électricité pour qu'on se fasse une idée de ce que nous consommons, avec les références au point de comptage entre le 14/01/2012 quand mon mari a ouvert notre contrat chez direct energie et la consommation actuelle que je relève en direct sur notre compteur : ils calculent 10 euros par mois pour l'électricité , là ou DIRECT ENERGIE nous prélève depuis JANVIER 25 euros!
Comment expliquent-ils que les tarifs chez DIRECT ENERGIE pour l'électricité soient PLUS DE 2 FOIS PLUS CHER que chez la concurrence ?!!!
QUEL RECOURS

AVONS POUR RECUP2RER L ARGENT QUE NOUS AVONS PAYE EN TROP ? rnComment dénoncer cette politique de DIRECT ENERGIE de surévaluer les estimation des clts et attendre le maximun pour les rembourser ?

Par **Camille**, le **31/05/2012 à 10:47**

Bonjour,rnrnje me présente à nouveau pour les membres de ce forum qui ne me connaissent pas encore, mais je sais que vous me connaissez déjà puisque nous avons déjà échangé sur Facebook, je suis Camille, chargée par Direct Energie d'apporter mon aide aux internautes qui en font la demande.rnrnAu cas où vous n'auriez pas encore reçu mon message sur Facebook, nous traitons actuellement votre dossier et vous ferons une réponse très rapidement !rnrnBonne journée !

Par **Sounsoun**, le **11/12/2012 à 16:17**

Bonjour Camille, J'ai vu que vous aidiez certaines personnes ayant des problème avec direct energie, SVP, SVP, aidez moi car direct energie nous a mis dans une sacre sacré mouises financières et je ne m'en sort plus financièrement alors que direct energie me doit la somme de 1906,26€: Ref client : 100788439 le 21/07/2012 je déménagé, au mois d'août je reçoit une facture de résiliation pour la période du 27/07 au 13/08/12 d'un montant de 1906,26€ (une somme exorbitante 2 salaires)alors que je n'y habitais plus et qui aurait du être de 0€. Ils ont inverse 2 chiffres index au 27/07 4652, index au 13/08 6452 au lieu de 4652 cela coule de source puisque du 27/07 au 13/08 l'appartement était vacant donc 0 consommation. Malgré mes maintes appelé mes lettres recommandées à un soit disant Mr duelo qui est toujours sur messagerie mes nombreux fax je n'ai toujours pas mon argent. Leur erreur m'a mis dans un gouffre financier je ne travaille pas mère de 2 enfants en bas âge je nage sous les facture et la banque qui ne veut plus attendre. Je ne dors plus limite la dépression. SVP venez à mon aide.

Par **letraceur**, le **11/12/2012 à 16:55**

bonjour Vous pouvez contacter le mediateur de l energie normalement ils sont la pour regler ce genre de litiges

Par **Sounsoun**, le **11/12/2012 à 17:28**

Merci je vais essayer le médiateur en espérant qu'il pourra faire bouger les choses

Par **letraceur**, le **11/12/2012 à 17:46**

Logiquement ils sont là pour régler les litiges qui n'aboutissent pas depuis l'ouverture de la concurrence. Ils vont te demander pas mal de pièces justificatives : facture, lettre recommandée que tu envoies et aussi les réponses mais ils vont s'en occuper. Bon courage

Par **amajuris**, le **12/12/2012 à 10:26**

Bjr, vous pouvez suivre vos consommations d'électricité et de gaz en relevant vous mêmes vos compteurs qui sont identifiés par leur matricule.

Par **Camille**, le **13/12/2012 à 17:35**

Bonjour Sounsoun, j'ai transmis votre référence à un collègue qui a fait le nécessaire pour résoudre votre situation et vous a laissé un message sur votre répondeur pour vous prévenir. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée ! Bonne soirée.

Par **Sounsoun**, le **14/12/2012 à 19:34**

Bonjour Camille, Merci pour votre réponse. J'ai en effet bien reçu un message de votre collègue. Je n'ai malheureusement pas pu lui répondre. J'ai essayé de l'appeler aujourd'hui mais sans succès. Je vais essayer demain en espérant avoir plus de réussite. Encore merci pour votre aide. Dans l'espoir de trouver une solution rapide à cette situation. Je vous tiens au courant de la réponse qu'on va m'apporter. Cordialement. Bonne soirée

Par **Camille**, le **17/12/2012 à 14:50**

Bonjour, si jamais vous ne parvenez pas à le joindre, n'hésitez pas à me faire part de vos disponibilités, je les transmettrai à mon collègue !

Par **Sounsoun**, le **17/12/2012 à 15:44**

Bonjour Camille, j'ai eu votre collègue au téléphone qui m'a un petit peu rassuré. Je dois encore attendre la mi-janvier. J'espère vraiment et je prie pour que mon dossier et ma situation s'arrange. Je me permettrai de le rappeler si je n'avais pas de nouvelles d'ici là. Je vous tiens aux nouvelles en espérant qu'elles soient bonnes. Merci

Par **Sounsoun**, le **03/01/2013 à 18:03**

Bonjour Camille, comme promis votre collègue m'a bien rappelé le 02/01 pour me tenir au courant de l'avancée de mon dossier. Je devrais être remboursée à la fin du mois. Je vous avouerai qu'hier, j'ai enfin pu dormir sans penser à ma banque et à mes factures en attentes. J'espère que le courrier que votre collègue va m'envoyer suffira à les faire patienter. rDans l'attente de ce remboursement, je vous remercie encore du sérieux de votre collègue et bien sur de la votre. Je vous tiens aux nouvelles à la fin du mois....

Par **Sounsoun**, le **20/02/2013** à **21:28**

Bonjour Camille, Je tenais à vous remercier de votre aide et du sérieux de votre collègue. Il m'a bien tenu au courant de l'avancée de mon dossier pas a pas. D.ailleurs, j'ai bien été remboursée la mi janvier. Merci encore à tous les deux car désormais je dors sur mes deux oreilles et j'ai enfin retrouvé le sourire. Encore encore merci.